

## Le débat sur les retraites

## Retraites : l'intersyndicale, divisée, ajuste sa riposte

Deux nouvelles initiatives sont annoncées : des rassemblements le 15 septembre, des grèves et des défilés le 23

A fermeté, fermeté et demie ? En apparence, les choses sont claires. L'intersyndicale a opposé, mercredi 8 septembre, une fin de non-recevoir au président. Elle a jugé nettement insuffisants les aménagements au projet de loi sur les retraites qu'il avait annoncés, quelques heures plus tôt en conseil des ministres. Les annonces du président, qualifiées par le ministre du travail d'« avancées sociales supplémentaires », « ne modifient pas le caractère injuste et inacceptable de la réforme proposée », a-t-elle estimé. Elle a donc décidé de mobiliser, à nouveau, le 15 et le 23 septembre. Six syndicats sur huit (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA) ont signé le communiqué de l'intersyndicale.

Les deux non-signataires sont Force ouvrière et Solidaires. FO, qui, depuis des mois, cultive l'ambiguïté, continue d'exiger le retrait du projet de loi, un mot d'or-

dre qui n'est pas celui de ses partenaires. Le syndicat n'en reste pas, moins, selon Michèle Biaggi, « dans l'unité d'action ». Annick Coupé, pour Solidaires, a précisé qu'elle n'avait pas signé le communiqué commun parce que son organisation « souhaitait un nouvel appel à la grève dès la semaine prochaine ».

Les signataires, pour leur part, n'ont pas caché que définir une stratégie de riposte à l'exécutif n'avait pas été simple. Près de quatre heures d'intenses discussions leur auront été nécessaires pour arrêter leur feuille de route. Mercredi 15 septembre, jour du vote de la réforme par les députés, ils organiseront des rassemblements devant les préfetures, déposeront des pétitions contre le projet de loi et mobiliseront les salariés dans les entreprises sous des formes à définir. Le jeudi 23 septembre, ils appellent à une nouvelle

journée de grèves et de manifestations. Un rendez-vous tardif, que les uns et les autres ont officiellement justifié par la nécessité de disposer de temps pour amplifier la mobilisation. « Le gouvernement a son calendrier. L'intersyndicale garde le sien », faisait ainsi valoir Jean Grosset (UNSA). « Le délai que nous nous sommes donné nous permettra de retourner vers les salariés pour les convaincre. Ils ont encore parfois des doutes sur la possibilité de bloquer la réforme gouvernementale ou sur ce qu'il conviendrait de faire pour les retraites », observait de son côté Nadine Prigent (CGT). « Il faut tout faire pour que ce projet bouge. Donc continuer à expliquer le sens de nos propositions. Nous aurons un peu plus de temps pour le faire », expliquait aussi Marcel Grignard (CFDT).

En réalité, le scénario qui avait été envisagé mardi soir était tout

autre. Il consistait à battre le fer quand il est chaud en annonçant non seulement une série d'initiatives le 15, mais surtout une journée de manifestations le week-end du 17 et 18 septembre, de préférence le dimanche pour permettre à un

Un autre scénario avait été envisagé mardi soir. Il consistait à battre le fer quand il est chaud

maximum de salariés et de fonctionnaires d'y participer sans être pénalisés sur le plan financier. Les tensions internes à la CGT, et la pression d'une partie de ses fédérations en faveur de la grève, semblent avoir eu un rôle clé dans l'abandon de ce scénario.

L'intersyndicale a dû définir, dans une certaine urgence, une stratégie alternative. Elle s'est arrêtée sur un compromis un peu boiteux – la grève oui, mais plus tard – qui est loin de satisfaire tous les membres de l'intersyndicale, FSU en tête.

En fixant un rendez-vous si tardif, les syndicats courent le risque que les salariés hésitent à se mobiliser contre un projet de loi déjà voté à l'Assemblée. La CFDT le minimise : « Les initiatives que nous prendrons le 15 ne pèseront pas sur le débat à l'Assemblée. Le 15 c'est déjà le jour du vote. En appelant à une nouvelle journée nationale de grèves et de manifestations le 23 et en nous donnant les moyens de la réussir, nous pouvons espérer peser sur le cours des choses au Sénat », expliquait jeudi 9 septembre Marcel Grignard, le numéro deux de la centrale. Le calcul de la CFDT repose sur l'état des forces

au Sénat : la droite n'y dispose que d'une majorité relative au Sénat, les syndicats pourront davantage s'y faire entendre qu'à l'Assemblée. Dans un entretien au Monde lundi 6 septembre, Gérard Larcher, le président du Sénat, a fait des ouvertures.

Au-delà, les syndicats, ragaille par le caractère exceptionnel de la mobilisation de mardi, jugent possible de continuer à gagner des points dans l'opinion. MM. Thibault et Chérèque devaient s'y employer, jeudi soir, lors de l'émission « A vous de juger » sur France 2 dont le premier ministre, François Fillon, est l'invité. De SUD à la CFE-CGC, les organisations syndicales parient aussi sur la dynamique unitaire pour continuer à mobiliser les salariés. Et ils misent sur les inquiétudes de la majorité pour sortir de la situation de blocage actuel. ■

Claire Guélaud